L'équipage d'un bateau au complet, lors d'une sortie sur le golfe.

La base nautique du Cercle d'aviron sera réaménagée

Aviron scolaire, de mer, loisir, santé... Le club d'aviron de Vannes décline la discipline pour ses adhérents. Cette année, il retrouve la compétition. Mais le grand projet en ligne de mire, c'est le réaménagement de la base, qui interviendra dans le projet de la Rive gauche.

● Pour la 41e année, le Cercle club d'aviron de Vannes ouvre ses portes à ses licenciés avec en tête le futur projet de réaménagement de la base nautique qui doit débuter cette année. Les effectifs, cette année, restent stables par rapport à l'année précédente.

Diverses activités sont proposées par le club : l'aviron scolaire, du renforcement musculaire, l'aviron jeunes, l'aviron loisir, l'aviron santé et l'aviron de mer. L'ensemble de ces activités est assuré par deux salariés travaillant à temps complet et par des licenciés bénévoles habilités par le club.

Le club a décidé cette année, après une longue coupure, de réinscrire ses licenciés dans certaines compétitons, notamment en aviron de mer. Cette reprise vers la compétition sera progressive.

Continuer la pratiquer durant les travaux

Cette année est celle du commencement du projet de réaménagement de la base nautique qui doit en principe se terminer en 2026.

Ce projet sera réalisé par Golfe du Morbihan- Vannes Agglomération (GMVA), « le club jouera un rôle dans la conception de ce projet, un rôle d'assistance », assure Patrick Mille, président du club.

L'objectif est d'offrir aux licenciés et enfants du matériel de qualité et des conditions favorables propres à une pratique adéquate.

L'emplacement de la base ne devrait pas changer, en revanche, les bungalows provisoires devraient être remplacés par des locaux à proprement dit. L'enjeu majeur des prochaines années pour le club sera de concilier travaux et pratique sportive.

Pratique

Le club du Cercle Club d'aviron est localisé au 42 Rue du Commerce à Vannes.